

Vendredi, 3 mai 1895.

Les membres présents étaient:—

L'honorable *JOHN JONES ROSS*, Président.

Les honorables messieurs

Allan,	De Blois,	McClelan,	Poirier,
Angers,	Desjardins,	McDonald (Cap-Breton),	Power,
Armand,	Dever,	McInnes (Victoria),	Primrose,
Arsenault,	Ferguson, (I.P.-E.),	McKay,	Read (Quinté),
Bellerose,	Kaulbach,	McKindsey,	Reesor,
Bernier,	Kirchhoffer,	McLaren,	Robitaille,
Bolduc,	Landry,	McMillan,	Sanford,
Boucherville, de	Lewin,	Merner,	Scott,
Boulton,	Lougheed,	Miller,	Sullivan,
Bowell, (sir Mackenzie),	Macdonald (Victoria),	Montplaisir,	Sutherland,
Casgrain,	MacInnes (Burlington),	O'Donohoe,	Vidal,
Clemow,	Masson,	Pelletier,	Wark.
Cochrane,	McCallum,	Perley,	

PRIÈRES,

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table.

Par l'honorable M. Allan:—De O. A. Howland, président de l'Association internationale des voies d'eau profonde.

Par l'honorable M. McCallum:—De la Compagnie dite *The Sable and Spanish Boom and Slide Company of Algoma (limited)*.

Par l'honorable M. Perley:—De la Compagnie du chemin de fer de Kingston à Pembroke.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues:—

De H. Abbott et autres, de la cité de Vancouver, demandant l'adoption d'un acte qui incorpore "la Compagnie du chemin de fer de Trail-Creek à la Colombie."

De la Compagnie du chemin de fer du Sud du Canada, demandant l'adoption d'un acte qui prolonge le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de sa ligne, et qui l'autorise à passer un bail avec la Compagnie du chemin de fer Leamington à Saint-Clair.

De la Compagnie du pont de Buffalo et Fort-Erié, demandant l'adoption d'un acte qui renouvelle sa charte et prolonge le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de voie ferrée, et à d'autres objets;

De Larratt W. Smith, et autres, de la cité de Toronto, province d'Ontario, demandant un acte qui les constitue en corporation comme compagnie devant opérer dans toutes les branches d'assurance contre les accidents;

L'honorable M. Macdonald (Victoria), du comité permanent des Ordres Permanents, a présenté son premier rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit:—

SÉNAT,

CHAMBRE DE COMITÉ N° 8,

VENDREDI, 3 mai 1895.

Le comité permanent des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son premier rapport.

Votre comité a examiné les pétitions suivantes, et a trouvé suffisant l'avis donné de chacune d'elles:—